



L'INFOCOSP

Centre
de services scolaire
de Montréal

Québec 

LES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

INFOLETTRE VOLUME 4

Mai - Juin 2022

L'année 2021-2022 tire à sa fin et c'est avec optimisme que déjà nos actions se tournent vers la prochaine rentrée. Que vous soyez dans la planification ou l'expérimentation du déploiement des apprentissages COSP, il est primordial de s'accorder un moment afin de réguler la mise en place de cette pratique. Prendre un temps de recul pour réfléchir à ce qui a été fait, s'ajuster et identifier ce qui reste à faire, a toute son importance.

Question/Réponse

Sommes-nous dans l'obligation d'effectuer un bilan de fin d'année sur la mise en oeuvre des COSP dans notre milieu?

Non, il n'y a pas d'obligation formelle. Par contre, les derniers mois de l'année scolaire s'avèrent un moment propice à la réflexion, afin de faire place à la bonification de notre pratique.

Où en sommes-nous dans notre planification?

Septembre - Octobre	<ul style="list-style-type: none">– Prendre contact avec la conseillère pédagogique COSP;– Mettre en place un comité-école COSP (Gestionnaire, CO, CP et enseignants);– Élaborer un plan d'action concerté;– Visiter le site cybersavoir COSP;– Partager aux parents le dépliant d'information explicatif COSP.
Octobre - Décembre	<ul style="list-style-type: none">– Planifier le déploiement par niveau, par contenu et par discipline;– Identifier les enseignants qui animeront les situations d'apprentissage;– Choisir et identifier dans le temps quelles situations d'apprentissage seront vécues.
Janvier - Mai	<ul style="list-style-type: none">– Faire vivre les situations d'apprentissage aux élèves.
Mai ● ● ● ● ●	<ul style="list-style-type: none">– Réguler le déploiement des animations en classe et faire les ajustements nécessaires pour 2022-2023;– Revoir l'identification dans le temps des situations d'apprentissage.
Juin ● ● ● ● ●	<ul style="list-style-type: none">– Présenter la planification du déploiement des COSP au conseil d'établissement;– Poursuivre les actions liées à la planification 2022-2023.

Régulation de la planification et des animations

La régulation du déploiement des COSP est une étape essentielle. Elle est l'occasion d'obtenir un portrait de la mise en œuvre. Elle permet de prendre connaissance de l'efficacité de l'ensemble des actions réalisées et de l'atteinte des objectifs.

Afin de maintenir une pratique efficace, se questionner permettra une continuité optimale.

- Est-ce que la planification des COSP est complète et adéquate?
- Est-ce que l'échéancier est juste ou à revoir?
- Est-ce que la répartition des rôles et le choix des animations ont été judicieux?
- Quels sont les défis organisationnels et pédagogiques à relever?
- Quels sont les moyens organisationnels et pédagogiques à mettre en place?

Outils pour vous soutenir dans votre réflexion

- Évaluation de la mise en œuvre: Pistes
- Suivis concernant la mise en œuvre des COSP: Pistes
- Projections pour la mise en œuvre des COSP: Exemples

Présentation au conseil d'établissement

Les COSP sont planifiés avec l'équipe du personnel de l'école. Les conditions et les modalités d'intégration des COSP sont élaborées avec la participation des enseignants et sont proposées par la direction au conseil d'établissement.

- 3e cycle du primaire
- 1er cycle du secondaire
- 3e secondaire
- 4e et 5e secondaire
- PFAE

Bilan

Faire le bilan devient le point de départ d'une nouvelle année scolaire.



Guénaël Hamel : hamel.gu@csdm.qc.ca
Conseillère pédagogique pour les contenus
en orientation scolaire et professionnelle

Inspiré par France Hamel, CSSMI & Barbara-Ann Oram, CSSRDN pour le groupe de réseautage et de développement régional AO-COSP, 2020